

Les missions du Pouvoir Organisateur du Grand Tour

Les missions pédagogiques.

Il a essentiellement un rôle d'élaboration. La direction quant à elle a un rôle d'application.

Exemple : le PO élabore les projets éducatif, pédagogique et d'établissement. C'est également lui qui rédige le rapport d'activités

En vue de l'évolution pédagogique de l'établissement ou de son personnel, le PO peut solliciter l'intervention de l'inspection ou de l'animation pédagogique du réseau. C'est également lui qui est le seul habilité à autoriser les formations des membres du personnel. Tout cela en étroite collaboration avec les partenaires éducatifs de l'école. La direction assiste à toutes les réunions du pouvoir organisateur.

Les missions administratives.

Le PO étant l'employeur des différents membres du personnel, c'est à lui que la mission de l'engagement (intérim ou nomination) revient. La gestion des absences, des dossiers disciplinaires, ...

Le règlement de travail est élaboré par le PO en veillant au respect des procédures légales de concertation.

L'aspect pécuniaire est bien évidemment du ressort du PO (préparation du budget, bilan comptable, gestion des ressources financières...).

Rappelons que le PO est une ASBL avec tous les caractères légaux que cela implique.

Bien entendu, le pouvoir organisateur confié à la direction de l'école, dans le cadre d'une lettre de missions, la gestion administrative journalière de l'école.

Les missions organisationnelles

Exemple : le PO doit organiser le fonctionnement du conseil de participation, le règlement d'ordre intérieur, la gestion de la concurrence, l'utilisation du capital période, les horaires hebdomadaires des prestations, les surveillances en dehors de cours, le transport scolaire, la politique d'investissement et d'entretien du patrimoine immobilier, la sécurité dans l'école, ... Certaines de ces missions sont effectuées par la direction, dans le cadre de la lettre de missions.

Les missions relationnelles

Les relations avec les différentes associations (PMS, association des parents, asbl propriétaire, intervenants extérieurs, ICL, recherche de dons, conseil d'entité, ...).